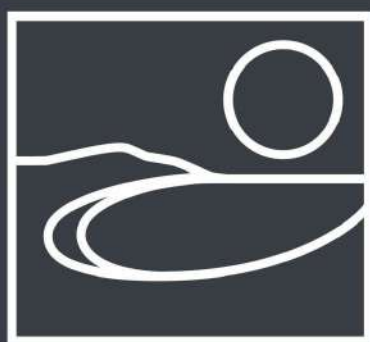
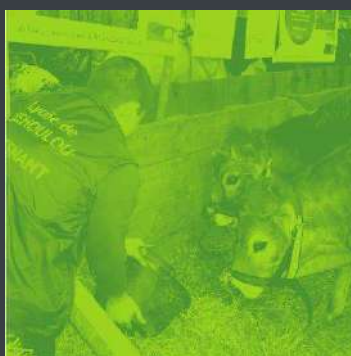




BRÉHOULOU

Lycée de Bréhoulou



Plaquette de présentation de l'EPL de Quimper - Bréhoulou

DOC_02_E1 - 15/09/2026



L'ensemble des personnels de Bréhoulou est heureux de vous accueillir au sein de l'établissement. Notre préoccupation première est de vous accompagner vers vos réussites personnelles, professionnelles et sociales.

Ces réussites passent bien entendu, par l'obtention du diplôme que vous êtes venu.e.s préparer à Bréhoulou, mais aussi par votre capacité à être acteur de votre scolarité, par votre curiosité à découvrir la complexité et la richesse du monde.

Pour atteindre ces ambitions, l'établissement met à votre disposition des outils pédagogiques opérationnels (laboratoires scientifiques, exploitation agricole, Centre Technologique Aquacole, atelier d'agro-équipement), des structures culturelles (CDI et amphithéâtre) ainsi que des détente fonctionnelles (lieux de vie conviviaux, espaces verts et structures sportives), mais surtout une organisation et un collectif d'adultes centrés sur vous : les Apprenants.

Pour ma part, je vous invite à participer à la vie de l'établissement à travers un grand nombre de propositions pédagogiques (options, expérience professionnelle à l'étranger, etc.), de participer aux activités sportives et culturelles proposées, et si vous souhaitez traduire votre engagement personnel de façon tangible, d'intégrer le groupe d'Éco-Responsables, de devenir membre du bureau d'une des associations du lycée ou encore, de représenter les élèves, étudiants, ou apprentis au sein des instances de l'établissement.

Enfin, cette année scolaire marque le centenaire de l'établissement, de nombreuses actions pédagogiques, culturelles et festives seront menées tout au long de l'année, actions auxquelles vous serez bien évidemment associé.e.s.

Bonne année scolaire à tous, profitez pleinement de votre passage à Bréhoulou !

Le Proviseur, Hugo LEROUX

L'EPL de Quimper-Bréhoulou est un établissement public composé de plusieurs centres :

- Le **LEGTA** (Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole) qui accueille un public de scolaires (élèves et étudiants),
- l'**OFCAB** (Organisme de Formation Continue et d'Apprentissage de Bréhoulou) qui accueille un public d'apprentis et/ou d'adultes,
- l'**Exploitation Agricole** et ses 6 ateliers de production (vaches laitières, porcs, volailles bio, bovins allaitants, cultures, photovoltaïques),
- la **Pisciculture** et ses 6 ateliers de production (l'écloserie étang, le grossissement étangs, le centre technique aquacole, la salmoniculture, le parc ostréicole de Penfoullic, la serre aquacole)



SOMMAIRE

- 1 Le trombinoscope / Quelques mots d'histoire
- 2 La journée type d'un lycéen à Bréhoulou
- 3 La journée type d'un étudiant et d'un apprenti à Bréhoulou
- 4 L'Exploitation Agricole
- 5 La Pisciculture
- 6 L'OFCAB
- 7 La vie à Bréhoulou
- 8-9 Infos pratiques
- 10 La vie à l'extérieur
- 11 Se déplacer
- 12 Les formations
13. Les missions de l'enseignement agricole
- 14 Le plan du lycée

Le trombinoscope



LE DIRECTEUR
M. LEROUX
Gestion générale de
l'établissement

Bâtiment A



LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Mme QUEFFEULOU
Gestion administrative et financière

Bâtiment A



**LES CONSEILLERS
PRINCIPAUX D'ÉDUCATION
(CPE)**

Mme SIMENEL
Mme HÉRIN
Gestion des élèves (retard,
absences, sanctions, aide et soutien
aux élèves en difficultés, orientation,
relation avec les familles, etc.)

Bâtiment D



LA PROVISEUR ADJOINT
Mme TRELLEYER
Gestion pédagogique (emploi
du temps, stage, sorties,
voyages ...)

Bâtiment A



**LE DIRECTEUR
D'EXPLOITATION**
M. EUGÈNE
Gestion et fonctionnement
général de l'exploitation

Bâtiment A



**LA RESPONSABLE de
L' OFCAB**
M. GUILLET
Gestion pédagogique, humaine
et financière de l'activité

Bâtiment A



L'INFIRMIER
M. SIVERT
Accident, maladie, point
écoute et conseil

Bâtiment B



Quelques mots d'histoire



C'est en 1923 qu'est née sur le vaste domaine de Bréhoulou, propriété d'Alfred Buzaré, l'école d'agriculture. En 1917, le legs du domaine de Bréhoulou au Département a facilité la création d'une école d'agriculture dont l'objectif était d'offrir aux jeunes ruraux un enseignement mieux adapté que celui du système d'instruction classique et faire ainsi obstacle à l'exode.

« Progrès oblige, les chevaux disparaissent peu à peu du paysage, tandis que l'achat de deux truies et le remplacement du verrat, prouvent la qualité de cet élevage qui a modifié dans un sens favorable le troupeau porcin du canton »



Journée type d'un lycéen à Bréhoulou

	HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
E X T E R N A T	7H30-8H30	Lever et petit-déjeuner				
	8H30-9H25	Cours				
	9H30-10H25					
	10H25-10H40	Récréation (Distribution d'un goûter)				
	10H40-11H30	Cours				
	11H35-12H35					
	12H30-13H30	REPAS Temps de pause ou étude en salle de permanence				
	13h30-14H55	Cours	UNSS – Activités obligation pour les Secondes ou - Pour les élèves ayant l'autorisation de leurs parents : ↳ SORTIE LIBRE - Pour les élèves n'ayant pas d'autorisation parentale : ↳ POINTAGE à la vie scolaire chaque demi-heure	Cours		
	15H00-15H55			Récréation		
	15H55-16H05	Récréation				
	16h05-17h00 * Le vendredi les cours commencent à 13h30 et finissent à 16h30	Cours		Cours	Cours	Retour dans les familles
I N T E R N A T	17H30-18H30	Étude pour les élèves de 2nde Temps libre pour les autres élèves			Étude pour les élèves de 2nde Temps libre pour les autres élèves	
	18H30-19H10	Dîner				
	19H15-20H00	Temps libre pour tous les élèves				
	20H00-21H30	Étude surveillée ou socio (foyer,film, etc.) : seulement un soir par semaine (libre choix de l'élève)				
	21H30-22H30	Préparation au coucher (douches, etc.)				

Journée type de l'étudiant à Bréhoulou

	HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
E X T E R N A T	8h00-10h00	Cours				
	10h00-12h00	Cours				
	12h00-13h30	Repas Temps de pause				
	13h30-15h30	Cours				
	15h30-18h00 * le vendredi les cours se finissent à 16h30	Cours				

Journée type de l'apprenti à Bréhoulou

E X T E R N A T	HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
	7H30-8H30		Lever et petit-déjeuner			
	8H30-9H25		Cours			
	9H30-10H25	Cours				
	10H25-10H40	Récréation (Distribution d'un goûter)				
	10H40-11H30	Cours				
	11H35-12H35					
	12H30-13H30	REPAS Temps de pause ou étude en salle de permanence				
	13h30-14H55	Cours				Retour dans les familles
	15H00-15H55					
	15H55-16H05	Récréation				
	16H05-17H30	Cours				
	I N T E R N A T	17H30-18H30	Temps libre			
18H30-19H10		Dîner				
19H15-20H00		Temps libre pour tous les élèves				
20H00-21H30		Étude surveillée ou Détente : (foyer, film, etc. : seulement un soir par semaine (libre choix de l'élève)				
21H30-22H30		Préparation au coucher (douches, etc.)				
22H30		Extinction des lumières / portables éteint / silence exigé				

L'exploitation agricole

D'hier à aujourd'hui

Créée en 1923 en tant que ferme école sur la base d'un legs de la famille BUZARÉ, l'exploitation a évolué au niveau des élevages au fur et à mesure du temps pour répondre au mieux à l'exigence de formation des élèves et étudiants.

Par sa structure et ses ateliers de productions, elle est représentative des exploitations agricoles familiales du Finistère: élevage de porcs, de vaches laitières, de volailles de chair, d'un troupeau bovin allaitant en race de conservation « Nantaise » et de cultures de ventes.

Elle est un support privilégié pour la formation pratique des élèves et la démonstration de pratiques agricoles durables. Pour l'accueil de groupes ou d'élèves, la ferme dispose de 2 salles de cours de 24 places.

Le fonctionnement de l'exploitation est assuré par 3 salariés et un responsable d'exploitation.



Support pédagogique



L'exploitation représente un lieu d'application pédagogique très important.

Pour l'établissement :

- élèves de Seconde Pro Agricole et 1ère STAV Production en stage pratique sur la ferme en binôme toute l'année ;
- séquences de travaux pratiques pour les groupes d'élèves et apprentis encadrés par les enseignants ;
- étude de cas à partir du fonctionnement réel de l'exploitation: raisonnement de la conduite des cultures, approche globale, diagnostics divers, etc.

Pour le public extérieur :

- accueil de groupes scolaires pour la découverte des différents élevages et des métiers de l'agriculture ;
- visite de groupes professionnels ou grand public sur des thématiques de réduction d'intrants.

Un lieu d'expérimentations variées

L'exploitation est un lieu privilégié pour la mise en pratique de nouvelles techniques de productions dans le cadre :

- de la prise en compte du développement durable : ferme pilote dans le cadre d'Ecophyto (réduire et améliorer l'utilisation des pesticides) ;
- « enseigner à produire autrement » sur la base de la gestion pastorale de l'espace des Marais de Moustierlin avec la conciliation des objectifs de production et de maintien de la biodiversité.



Activité de vente directe



Régulièrement dans l'année, la ferme propose à la vente des produits de ses élevages :

- Poulets BIO : aux mois de janvier, mai et septembre.
Il s'agit de poulets élevés au minimum 81 jours avec une partie de l'élevage en parcours. Les poulets sont conditionnés en barquette sous film fraîcheur.
- Viande de veau et de bœuf de race Nantaise conditionnée sous vide en colis 5 kg pour le veau et 10 kg pour le bœuf.

Pour toute information ou commande, consultez la rubrique actualité sur la page d'accueil ou bien adressez un message à expl.quimper@educagri.fr

La Pisciculture de Bréhoulou sous toutes ses couleurs

Les étangs

Ils accueillent pendant l'année les carpes Koï colorées que nous proposons au printemps à l'adoption. Les 5 étangs ont été construits entre 2000 et 2003, d'une surface d'environ 3500m² totalement organisés pour développer une pisciculture sans aucune augmentation du débit d'eau d'alimentation. Ce mode d'installation, peu présente sur le territoire, a permis de diversifier la formation, en étudiant notamment les cycles de production de poissons maintenus vivants durant la période estivale, dans des étangs ne disposant que du minimum d'eau et ne requérant qu'un entretien limité. L'eau issue de la pisciculture, puis des étangs, rejoint ensuite un ru qui finit sa course dans les marais de Moustierlin.



Premier atelier piscicole : L'Écloserie Étang



La formation aquacole a débuté par un BTA en 1985, suivi par la création d'une pisciculture près du forage alimentant la pisciculture d'hier et aujourd'hui. Cet atelier pédagogique produit, dès le début d'activité, des truites Arc en Ciel.

Le Centre Technologique Aquacole

En 2013, après 10 années de recherche d'investissement et de pré-études des équipements permettent la création du Centre Technologique Aquacole et son dimensionnement par IDEE Aquaculture. C'est à l'intérieur du CTA que débute la production de poissons d'ornement d'eau chaude en circuit recirculé : Ancistrus, Scalaire, Discus, etc. Finalement, la production s'est tournée vers des poissons d'ornement d'eau froide comme la carpe Koï, le carassin et les voiles de chine.



Parc de Penfoulic



La pisciculture de Bréhoulou comprend également un parc ostréicole de 5 ares, idéal pour travailler avec nos élèves sur la culture d'huîtres creuses issues des naissains d'Ifremer.

La serre Aquacole expérimentale

Tout nouvel espace pédagogique de la pisciculture de Bréhoulou, elle accueille les expérimentations que les apprenants mettent en place pour répondre aux enjeux de l'aquaculture actuelle. Elle a été totalement dimensionnée, conçue et mise en fonctionnement par les enseignants en aquaculture et les apprenants en filière aquacole (Bac pro et BTS).



L'OFCAB, organisme de formation continue et apprentissage de Bréhoulou est une jeune structure créée en 2020 afin de diversifier l'offre de formation au sein du EPLEFPA de Bréhoulou.

↳ **contact OFCAB :**
ofcab.brehoulou@educagri.fr

CAPA MA PA (MÉTIER DE L'AGRICULTURE PRODUCTIONS AGRICOLES)

- Un CAPA MA par apprentissage
 - Insertion professionnelle immédiate
 - Devenir employé(e) agricole polyvalent
 - sur 2 années : 11,5 semaines de cours (soit 400 heures au total par an) et 72 semaines en entreprise rémunérées (soit 2520 heures au total par an)
- L'apprenti(e) est sous le statut de salarié d'entreprise, donc sous la responsabilité de son employeur pendant tout le temps de son contrat, avec un salaire compris entre 27% et 78% du SMIC.
- contrat de travail à 35h par semaine travaillée, avec 5 semaines de congés payés par an

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ :

- Chaque apprenti est suivi tout au long par un enseignement individualisé

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Sortir d'une classe de 3ème (générale, technologique, SEGPA, prépa métier, etc.)
- Possible dès 15 ans avec une dérogation, au-delà de 29 ans possible sous condition,
- Dérogation d'âge d'entrée en formation après 29 ans pour les personnes en situation de handicap et celle ayant un projet de création d'entreprise
- Signer un contrat d'apprentissage
- Inscription via la plate-forme AFFELNET ou en contactant directement l'OFCAB
- Entretien individuel avant rentrée en formation
- Évaluation du niveau en mathématique et français
- Rentrée en Septembre

ÉVALUATION : 50 % en contrôle continu, et 50 % en épreuve terminale

FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les objectifs de cette formation sont d'obtenir des compétences pour assurer en sécurité les activités liées à la production végétale (Agronomie) , de l'élevage (Zootechnie), en utilisant du matériel (Agroéquipement)

BTS ACS AGRI PAR APPRENTISSAGE

Ce BTS permet une professionnalisation en entreprise.

Le rythme se fait sur **une alternance** de :

- Sur les 2 années 55 semaines en entreprise (1925 heures) et 39 semaines en organisme de formation (1365 heures) cours et TP en présentiel

Évaluation : en contrôle continu, semestrialisé

L'apprenti(e) est sous le statut de salarié d'entreprise, donc sous la responsabilité de son employeur pendant tout le temps de son contrat, avec un salaire compris entre 43% et 78% du SMIC.

- Développer des compétences, maîtriser les outils de diagnostic et de conseil :
 - Gestion, comptabilité, fiscalité, droit
 - Traitement des données : mathématiques, informatique.
 - Conduite de projets
- Comprendre son environnement :
 - Les politiques agricoles
 - Économie générale
 - Mise en marché des produits
 - Développement local, agriculture durable, agroécologie.

BAC PRO CGEA (CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE)

- Insertion professionnelle immédiate
 - Devenir employé(e) agricole qualifié.e, devenir exploitant agricole
 - sur 2 années : 11,5 semaines de cours (soit 700 heures au total par an) et 37 semaines en entreprise rémunérées (soit 2520 heures au total par an)
- L'apprenti(e) est sous le statut de salarié d'entreprise, donc sous la responsabilité de son employeur pendant tout le temps de son contrat, avec un salaire compris entre 27% et 78% du SMIC.
- contrat de travail à 35h par semaine travaillée, avec 5 semaines de congés payés par an

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ :

- Chaque apprenti est suivi tout au long par un enseignement individualisé

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Avoir validé la classe de 2nde ou obtenu le CAPA
- Possible dès 15 ans avec une dérogation, au-delà de 29 ans possible sous condition,
- Dérogation d'âge d'entrée en formation après 29 ans pour les personnes en situation de handicap et celle ayant un projet de création d'entreprise
- Signer un contrat d'apprentissage
- Inscription via la plate-forme AFFELNET ou en contactant directement l'OFCAB
- Entretien individuel avant rentrée en formation
- Évaluation du niveau en mathématique et français
- Rentrée en Septembre

ÉVALUATION : 50 % en contrôle continu, et 50 % en épreuve terminale

FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les objectifs de cette formation sont d'obtenir des compétences pour assurer en sécurité les activités liées à la production végétale (Agronomie) , de l'élevage (Zootechnie), en utilisant du matériel (Agroéquipement)

BPREA (BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE)

- Devenir Responsable d'entreprise agricole
- Sur 9 mois de formation : 900h en centre (80 % en présentiel et 20 % en distanciel) et 350 h en entreprise
- Public : Demandeur d'emploi, salariés
- Rentrée en Septembre
- Évaluation : par bloc de compétence
- Financement possible de la formation par la Région Bretagne, Transitions Pro, auto-financement

FORMATIONS ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le CDI

Le CDI est un lieu de travail, de recherche et de lecture. Il y en a pour tous les goûts : livres, BD, magazines, etc.

Pour t'aider dans tes recherches, tu peux faire appel aux documentalistes.

Le CDI met également à ta disposition des ordinateurs consacrés uniquement à la recherche, une imprimante, une photocopieuse et un scanner. Tu as la possibilité d'y accéder toute la journée sur tes temps libres ou tes heures d'études en t'inscrivant à la [vie scolaire](#).

Lorsque tu viens au CDI, tu dois respecter les règles de silence, de discrétion, de respect des autres et du matériel mis à disposition.

Ouverture du CDI :

- Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
- Le vendredi de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Les foyers

Deux foyers sont accessibles sur temps de pause pour jouer (baby-foot, billard, jeux de société) ou se détendre TV, point presse-magazine. C'est aussi le lieu des grandes fêtes traditionnelles de fin d'année (soirée de Noël) ou de concert, par exemple.

L'internat

L'internat représente un atout déterminant dans la réussite scolaire et dans l'intégration des élèves. C'est à la fois un lieu de travail et de détente. Il est géré et animé par les surveillants.

Après les cours

- Étude obligatoire pour les élèves de secondes de 17h30 à 18h30 (2 fois par semaine).
- Accès au self à 18h30.

Les chambres

- Ouverture de l'internat à 20h00.
- (Possibilité d'y entrer à 19h30 avec l'accord des CPE).
- Étude surveillée et obligatoire en chambre ou étude surveillée en permanence de 20h00 à 21h30.
- Possibilité de prendre une soirée une fois par semaine: foyer, film, etc.
- accès à l'outil informatique jusqu'à 22h00 pour travailler.
- Pause de 21h30 à 22h00.
- Préparation au coucher de 22h00 à 22h30.
- Extinction des feux à 22h30.
- Réveil à 7h30.
- Ouverture du self à 7h40 et fermeture à 8h15.

**■ Sorties pour les internes avec autorisation parentale**

- Sortie de 17h00 à 18h30 (sauf pour les Secondes)
- Sortie le mercredi après-midi pour les 1ères et terminales
- Sortie le mercredi de 16h à 18h30 pour les Secondes

■ Sans autorisation parentale

- Pas de sortie les soirs et le mercredi après-midi
- Pointage obligatoire toutes les demi-heures

Conditions tarifaires pour les lycéens et apprentis (internes et demi-pensionnaires)

De nouveaux tarifs accessibles et solidaires sont mis en place dès la rentrée 2022 par la Région Bretagne. Ces tarifs seront calculés selon vos ressources.

Renseignements : <https://www.bretagne.breizh/service/fiches/lycees-nouveaux-tarifs/>

L'ALESA

(Association des Lycéens et Étudiants Stagiaires et Apprentis)

Par l'intermédiaire des professeurs d'Éducation Socio-Culturelle, l'ALESA gère et finance les activités du mercredi, les sorties culturelles, les clubs. Elle participe à la gestion du foyer et à l'UNSS.

Cotisation: 25 euros par élève et par an.

Les différents clubs : musique, cirque, boxe, danse bretonne, photo, bar, aquarium, radio, musculation, etc.

Ils se déroulent généralement après les cours.



Activités du mercredi

Le mercredi après-midi, tu peux participer de 14h à 18h aux activités extra-scolaires attrayantes pour un prix raisonnable. Tu peux donc, découvrir l'espace d'un après-midi, le surf, l'accrobranche, le bowling ou l'escalade, et plein d'autres activités.
↳ **Pour s'inscrire : vie scolaire.**



(UNSS)

L'Union Nationale des Sports Scolaires

Dans le cadre de l'UNSS et grâce aux professeurs d'EPS, tu peux réaliser diverses activités sportives :

- | | |
|-----------|----------------|
| - Rugby | - Accrobranche |
| - Foot | - Basket |
| - Volley | - Cross |
| - Voile | - Badminton |
| - Surf | - Handball |
| - Bowling | - Karting |

Tous ces activités sont pratiquées soit le mercredi après-midi, soit après les cours, au gymnase ou sur les terrains.

↳ Pour s'inscrire à l'**UNSS** il faut :

- être à jour de sa cotisation ALESA ;
- s'inscrire auprès des professeurs d'EPS ;
- avoir un certificat médical.



Les soirées festives et culturelles

↳ **Contact : ALESA**

L'ALESA organise plusieurs soirées et sorties pour les internes tout au long de l'année :

- des soirées (soirées déguisés, soirée de Noël, concert, etc.)
- des sorties culturelles (théâtre, cinéma et spectacles, etc.)
- des activités (photos, arts plastiques, Laser-game, escape Game, etc.)

Pour participer, il faut tout simplement s'inscrire auprès des professeurs d'ESC ou de la vie scolaire.

Infos pratiques

La liste des logeurs

En début d'année, une liste de logeurs, régulièrement actualisée, est distribuée à tous les élèves et étudiants afin qu'ils trouvent un logement à Fouesnant ou dans les alentours.

Si tu en as besoin, n'hésite pas à te renseigner à l'accueil.

L'infirmierie

Les horaires

Du lundi au jeudi : de 8h15 à 11h30 et de 12h15 à 17h30.

Le vendredi : de 8h15 à 13h30.

Son rôle

- L'infirmière est présente afin de t'apporter des soins si besoin, de te guider vers des spécialistes, de t'écouter en cas de problèmes personnels, de te conseiller et t'apporter de la documentation dans le domaine du tabac, des drogues, de la sexualité.
- Elle s'occupe également des dispenses d'EPS et des visites médicales à réaliser durant l'année.
- Elle organise aussi des actions de prévention en matière de santé dans l'établissement.



Horaires

Pour les élèves du secondaire :

Lundi mardi jeudi : 8h30 à 17h

Mercredi : 8h30 - 12h25

Vendredi : 8h30 - 16h30

(Exceptionnellement, certains cours peuvent finir à 18h.)

Pour les étudiants en BTSA :

Lundi mardi mercredi jeudi : 8h - 18h

Vendredi 8h - 16h30



Le Self

Le passage des apprenants est organisé selon les modalités suivantes :

- **BTSA** : fin des cours et passage au self dès **12h00**.

- **Lycéens** : fin des cours et passage au self à **12h30**.

Un Plan Alimentation Durable de l'Établissement (PADé)

est mis en place à la rentrée 2022 : projet pédagogique mais aussi projet de vie de l'établissement, le **PADé** souhaite promouvoir une cuisine durable et locale.

Transports

Un accès aisé

Les détails des lignes régulières et scolaires sont consultables sur le site : www.breizhgo.bzh

Pour les élèves internes, il est possible d'intégrer l'établissement dès le dimanche soir.

Une navette est mise à disposition, au départ de la gare de Quimper.

Sur inscription le jeudi soir, l'élève est pris en charge vers 20h30 par les surveillants, qui amènent directement les élèves au lycée. Le service est facturé aux familles avec la pension.



Fournitures

Pour toutes les classes, le lycée fournit les manuels scolaires financés, par le Conseil Régional. Pour les classes concernées par des travaux pratiques, des équipements particuliers de sécurité sont nécessaires. Une liste est fournie avec le dossier d'admission. Les familles peuvent les acheter elles-mêmes ou les commander par l'intermédiaire du lycée qui bénéficie de tarifs préférentiels auprès de coopératives. Les modalités sont décrites dans le dossier d'admission ; l'organisation concrète des commandes se finalise à la rentrée.



Bourses

Demande de bourses

Contact secrétariat bourses examens :
epl.quimper@educagri.fr

■ Secondaire : l'attribution se fait en fonction du revenu fiscal de référence de l'année n-1 et du nombre d'enfants à charge. Le dossier est à retirer au lycée.

Faire une simulation : <https://bourses-calculateur.education.gouv.fr/Lycee.php>

■ Supérieur : Demande auprès du CROUS (www.crous-rennes.fr)



Handicap

Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Nous accompagnons très régulièrement des personnes en situation de handicap dans leurs projets professionnels.

Nos équipes adaptent leurs pratiques (rythme, durée des entretiens, outils mobilisés, etc.) aux situations individuelles en lien avec des structures relais (Cap Emploi, Agefiph, partenaires spécialisés, etc.).

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Les loisirs

■ COMPLEXE AQUATIQUE - Les Balnéides

TOBOGGAN - BASSIN – BAIN À REMOUS. Tickets à prix attractifs **via l'ALESA**.

Lundi	12h15-18h
Mardi	16h30-20h30
Mercredi	10h- 12h 15h-18h
Jeudi	10h30-12h 16h30-19h
Vendredi	15h-21h
Samedi	14h15-19h
Dimanche	10h-18h



■ MÉDIATHÈQUE - L'Archipel « Centre des Arts et des Congrès »

Livres – BD - CD – DVD – Revues – Journaux – Accès multimédia - Spectacles

Du lundi au samedi

10h00 – 12h00
15h00 - 18h00

■ COMPLEXE SPORTIF

Terrain de tennis, piste d'athlétisme, salle des sports.



■ PLAGE

Le lycée est situé à 20 minutes à pied de la plage du Cap Coz
[Voir page 11](#)

Les commerces

- Super U (centre ville ; 3 mn à pied)
- Carrefour market (route de la Forêt-Fouesnant; 15 mn à pied)
- Leclerc (route de Quimper, 25 mn à pied)
- Boulangerie (centre ville; 5 mn à pied)
- TyBio (route de Quimper; 10 mn à pied)



Les services

■ MAIRIE

L'Hôtel de ville est ouvert:

🕒 du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

🕒 le vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h30

🕒 le samedi de 9h00 à 12h00

Place du Général de Gaulle

Tel: 02 98 51 62 62

■ LA POSTE

15 résidence du Parc d'Arvor

■ GENDARMERIE

2 route de Bénodet

Tel: 02 98 56 00 11

■ POLICE MUNICIPALE

Mairie de Fouesnant

rue Armor

Tel: 02 98 51 62 65

■ AUTO - ÉCOLE

Auto-École CER

18, rue Armor

Tel: 02 98 56 08 86

Auto-École Le Corre

14, chemin du Château d'eau

Tel: 02 98 56 13 13

Auto-École Les Glénan

15, rue de l'Odét

Tel : 09 81 77 09 85



Les services d'orientation

■ CIO de QUIMPER

72 boulevard de Créac'h-Gwen

29000 QUIMPER

Tel: 02 98 55 28 61

Se déplacer

Comment venir au lycée ?

■ Par le train

Quimper est desservi par plusieurs lignes SNCF

🚆 BREST-QUIMPER

🚆 PARIS-QUIMPER via Rennes ou Nantes

🚆 BORDEAUX-QUIMPER via Nantes

🚆 LYON-QUIMPER via Nantes

À la gare de Quimper, un service de cars dessert Fouesnant quotidiennement.

Le lycée propose une navette le dimanche soir pour les élèves venant de loin.

Inscription à la vie scolaire

■ En voiture

FOUESNANT est situé à :

🚗 20 minutes de QUIMPER et de CONCARNEAU

🚗 45 minutes de LORIENT

🚗 1 heure de BREST, MORLAIX et CARHAIX



Accès pour les personnes en situation de Handicap

Deux places de parking pour personnes en situation de handicap sont situées (voir plan page 13) :

- sur le parking élèves près de l'entrée principale.
- sur le parking du personnel dans l'enceinte
- sur le parking élèves et personnels

Les services médicaux

■ Planning familial

12, rue Stang ar C'hoat

29000 QUIMPER

Tel: 02.98.76.25.20

■ Pharmacie

à deux pas du lycée

Pharmacie Hemery

Rue Kerneveleck

Tel: 02 98 56 00 09

■ Autres services médicaux disponibles à Fouesnant:

👨‍⚕ Médecins généralistes

👨‍⚕ Dentistes

👨‍⚕ Ophtalmologues

👨‍⚕ Laboratoire d'analyse

👨‍⚕ Dermatologues

👨‍⚕ Kinésithérapeutes

■ Médecin généraliste du sport

👨‍⚕ Dr Antonio SERRAS, 12 espace

Kernéveleck 29170 FOUESNANT

👨‍⚕ Dr Stéphane RICHARD, rond-point de l'Odét 29170 FOUESNANT

■ Maison des Adolescents

9 rue Le Dean 29000 QUIMPER

Tel : 02 98 10 20 35

■ Fil santé Jeunes

(appel anonyme et gratuit)

0 800 235 236

■ Drogue Info Service

0 800 231 313

■ ADI (Accueil Drogue Information)

52 avenue de Keradennec

29000 QUIMPER

Tel: 02 98 55 06 74

■ Transport scolaire

Consultez le site internet

www.breizhgo.bzh

■ Lieux de vente de titres de transport :

- Dans les autocars
- À la gare routière
- À l'office du tourisme de Fouesnant

■ Comment se déplacer ?

Ligne 42 – QUIMPER/FOUESNANT

Les horaires de la ligne sont affichés

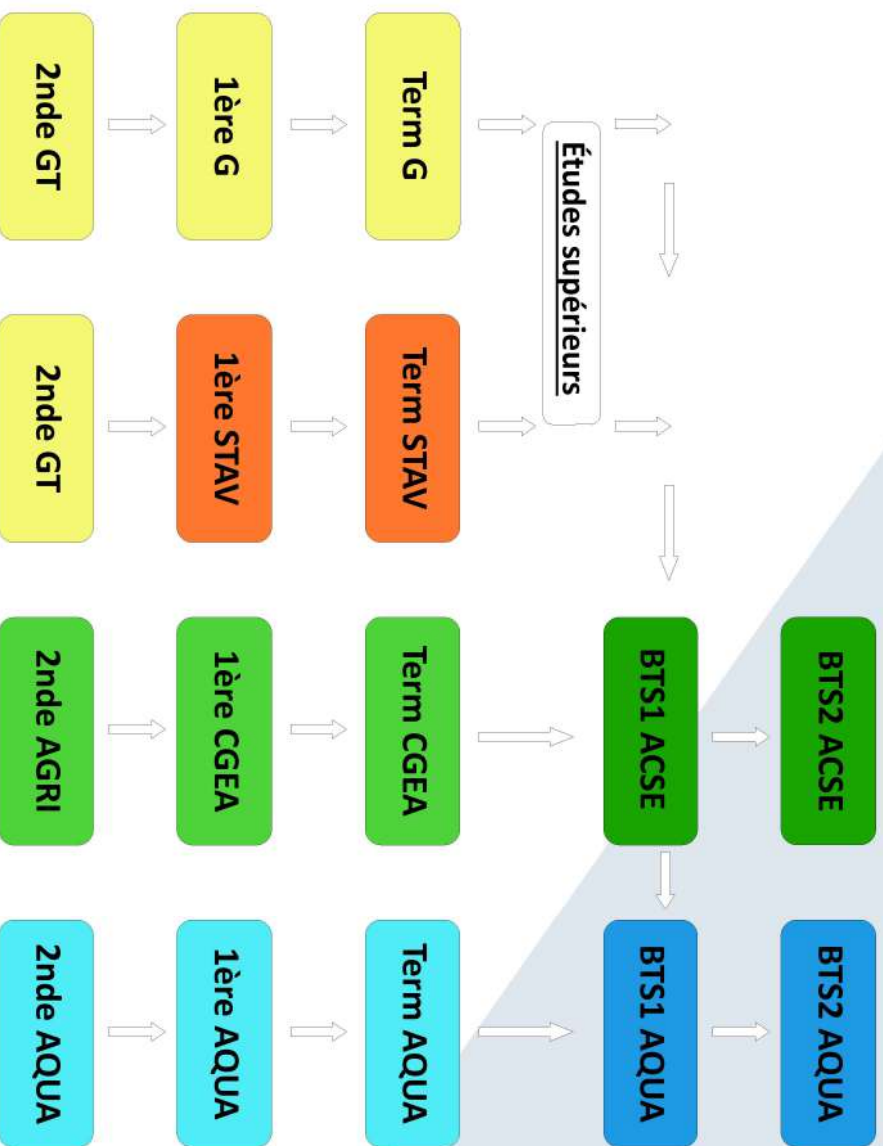
au bureau des surveillants ou consultables sur le site internet

www.breizhgo.bzh

■ Où se garer ?

L'établissement met à disposition un parking situé devant le bâtiment H (salle de science et internat).

Cycle de formation LEGTA Lycée d'enseignement général et technologique agricole (scolaires, élèves et étudiants)



GT : Générale et Technologique
G : Générale
STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

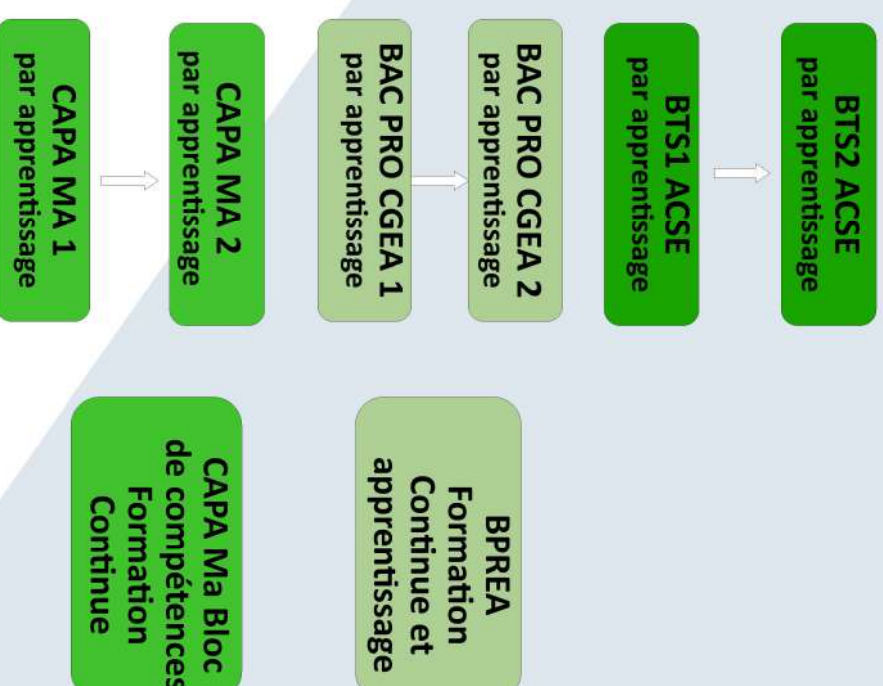
AGRI : Agricole
AQUA : Aquacole
CGEA : Conduite Générale d'Exploitation Agricole
ACSE : Analyse, Conduite, et Stratégie d'Entreprise

Contact secrétariat pédagogique
 vie.scolaire.brehoulou@wanadoo.fr

Cycle de formation OFCAB Organisme de Formation Continue par Apprentissage de Bréhoulou (apprentis, élèves et étudiants)

Vie professionnelle
OU

Poursuite d'études



CAPA MA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole : Métiers de l'Agriculture
ACSE : Analyse, Conduite, et Stratégie d'Entreprise
CGEA : Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

Contact secrétariat de l'OFCAB
 ofcab.brehoulou@educagri.fr

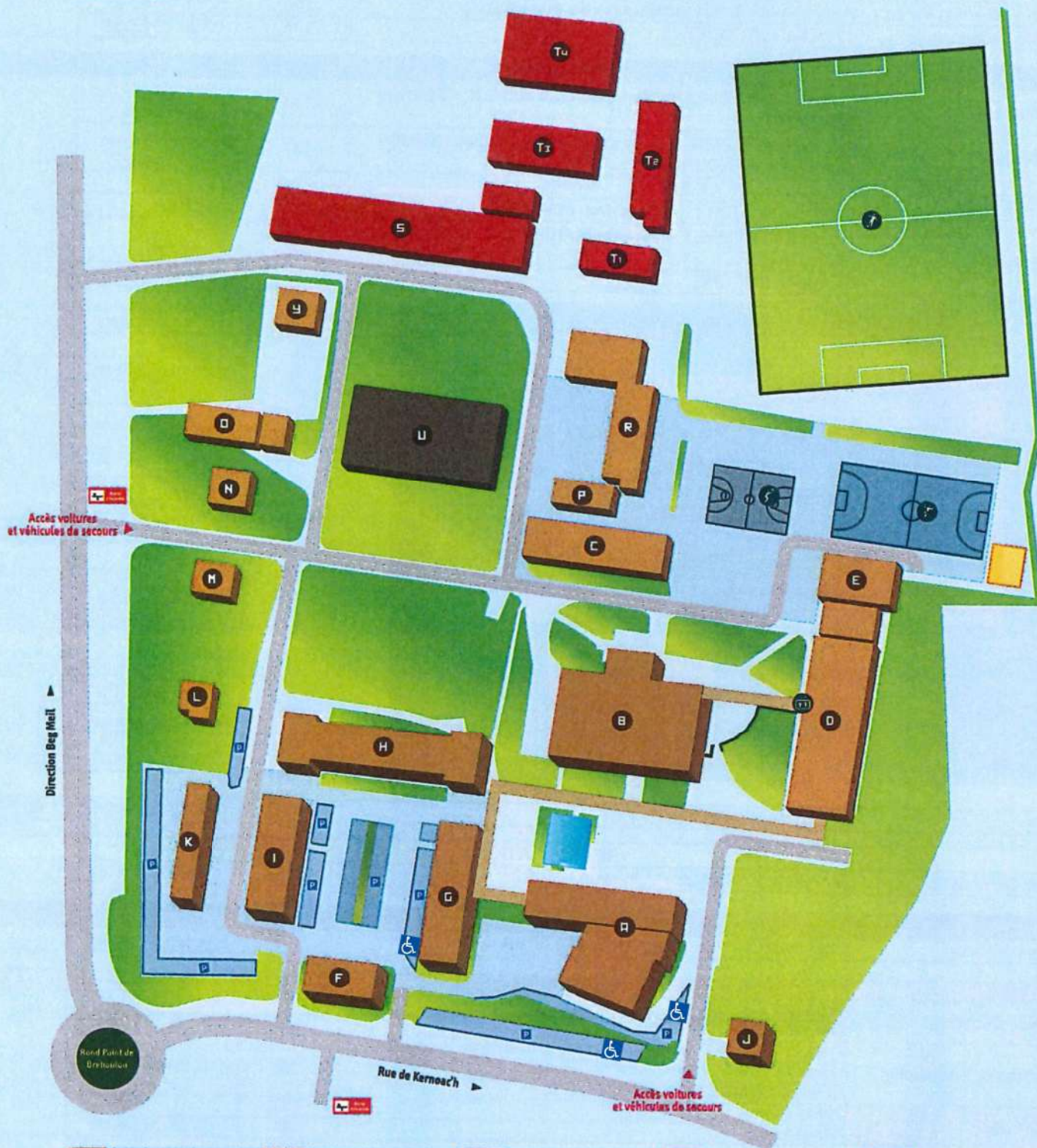
Plan du Lycée de Bréhoulou



Enseignement
Agricole Public
de Bretagne



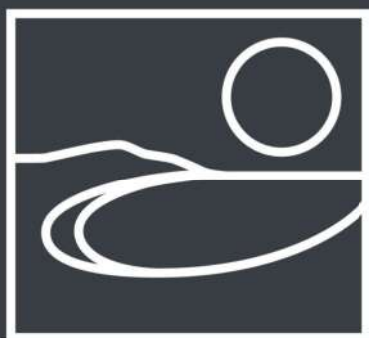
Enseignement agricole
Formations grandeur nature



A Administration Amphithéâtre (R+1)	F Petit gymnase	K Garages	P Vestiaires exploitation agricole	T_e Vétérinaire et gestantes
B CDI / Réfectoire (R+1)	G Externat (R+2)	L Logements de fonction	Q Local combustibles	T_i Maternité et post-sevrage
C Atelier	H Internat Laboratoires (R+1)	M Logements de fonction	R Hangar / Machines agricoles / Paille-foin	T_u Engraissement porcs
D Internat / Externat Foyer des élèves (R+4)	I Logements de fonction (R+1)	N Atelier espaces verts	S Etable / Laiterie / Silo (R+1)	U Atelier Aquacole
E Salle de sports	J Logement de fonction	O Local combustibles	T_i Bureau d'exploitation porcine	V Logements de fonction (R+1)

Dans le cadre des règles définies au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'éducation, l'enseignement supérieur agricole public :

1. Dispense des formations en matière de production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer, de transformation et de commercialisation de ces productions, d'industrie agroalimentaire et d'alimentation, d'industries liées à l'agriculture, de santé et de protection animales et végétales, d'hygiène, de qualité et de sécurité de l'alimentation, d'aménagement, de développement, de gestion et de protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage ;
2. Contribue à l'éducation à l'environnement et au développement durable et à la mise en oeuvre de ses principes ;
3. Participe à la politique de développement scientifique par des activités de recherche fondamentale, appliquée et clinique ;
4. Conduit des actions de recherche, d'innovation et d'ingénierie dans les domaines de l'éducation et de la formation ;
5. Contribue, en collaboration avec les organismes compétents, à la veille scientifique et technique, à l'innovation technologique et au développement ainsi qu'à la valorisation des résultats de la recherche, en se fondant notamment sur des expérimentations conduites dans ses exploitations, centres hospitaliers universitaires vétérinaires et installations techniques et sur des travaux de recherche menés avec l'implication des partenaires ;
6. Participe à la diffusion de l'information scientifique et technique ;
7. Concourt à la mise en oeuvre de la coopération scientifique, technique et pédagogique internationale, notamment par la conclusion de conventions d'échanges d'étudiants, d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de chercheurs ;
8. Contribue à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et à l'attractivité du territoire national, notamment par la conclusion de conventions ;
9. Promeut la diversité des recrutements et la mixité et contribue à l'insertion sociale et professionnelle des étudiants ;
10. Assure un appui à l'enseignement technique agricole, notamment par la formation initiale et continue de ses personnels et par le transfert des résultats de la recherche, en particulier dans le domaine de l'agro-écologie.



BRÉHOULOU

Lycée de Bréhoulou



EPL de Quimper – Bréhoulou
Lycée Agricole de Bréhoulou – OFCAB
29170 FOUESNANT

Tél : 02 98 56 00 04 Fax : 02 98 56 62 61

www.brehoulou.eu

epl.quimper@educagri.fr – ofcab.brehoulou@educagri.fr



La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes:
• actions de formation,
• actions de formation par apprentissage.

